

QUE RESTE-T-IL ?

L'heure est au bilan. Au bilan annuel que vous livre dans ce numéro la secrétaire générale du Centre Catholique International de Genève. Au bilan, 40 ans après, d'un mois de mai qui a incontestablement bouleversé nos vies et nos habitudes. Mai 68, ce mois qui a ouvert tous les possibles, qui a libéré la parole, qui a mobilisé les énergies du changement.

L'Église, elle aussi, a été touchée – ébranlée diront peut-être certains – par cette vague de fond. Elle qui sortait de son grand aggiornamento conciliaire. Un champ énorme de possibles s'ouvrait à l'engagement des laïcs au sein des structures ecclésiales et à la présence des mouvements d'inspiration catholique dans le monde. Les Organisations Internationales Catholiques et les Centre ont aussi « profité » de cet élan. L'engagement militant était à l'ordre du jour avec la perspective de transformer le monde. La théologie pouvait être message de libération.

Que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces perspectives, de cet élan mobilisateur, de ce message libérateur ? A première vue, pas grand-chose. Nos mouvements peinent à recruter, les velléités de transformer le monde ont souvent été remplacés par des paroles de résignation ou de sauve-qui-peut, la consommation semble avoir pris le dessus sur l'engagement. Le reflux de la vague est incontestable. Mai 68 aura certes marqué un changement en profondeur : plus rien n'est comme avant. Mais ce fameux mois de mai n'aura pas arrêté l'évolution du monde. De manière moins « spectaculaire » peut-être, le monde aura continué à tourner et à changer. La chute du Mur, 20 ans après, aura mis définitivement à mal les rêves d'un Grand soir. La mondialisation aura assuré l'hégémonie du libéralisme économique. Les nouvelles techniques de communication modifiées fondamentalement notre vie sociale.

Des évolutions qui nous obligent à repenser nos engagements, nos formes d'organisation, notre manière de communiquer et de tisser les liens sociaux. Pas étonnant que nous soyons contraints à trouver de nouvelles formes de présence au monde – c'est le sens des réflexions autour du nouveau Forum des mouvements d'inspiration catholiques – d'organisation de nos structures – c'est le sens des discussions actuelles sur l'avenir du Centre.

Il ne reste peut-être pas grand chose de l'élan militant de mai 68. Le défi qui nous est posé aujourd'hui est de retrouver ces dynamismes, plus fuyants, moins ou autrement organisés, peut-être plus individualistes pour assurer un nouvel essor à ces causes que nous pensons justes et susceptibles d'annoncer la Bonne Nouvelle au monde.

Marc Savary Président du CCIG

2007-2008

Une année charnière pour le CCIG

Création du Conseil des Droits de l'Homme

A l'occasion de la 60^e AG des Nations Unies, en septembre 2005, s'est tenu à New York un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Un de ses objectifs avait été de chercher à recueillir un consensus mondial autour des quatre grands piliers sur lesquels devraient être fondée la paix durable : développement, sécurité, respect des droits humains et efficacité des organismes internationaux ; à la clé, une nouvelle réforme du système onusien. De fait, une de ses principales retombées fut l'adoption par l'AG des Nations Unies, en mai 2006, de la résolution (A/RES/60/251) créant le Conseil des Droits de l'Homme prévu pour remplacer la Commission des Droits de l'Homme et sa Sous-Commission ; ce nouvel organe a fondamentalement modifié le mécanisme des droits de l'homme, ses structures ainsi que le rôle et la place des ONG ayant un statut consultatif auprès de l'ECOSOC.

Organisations internationales non-gouvernementales d'inspiration catholique

Par ailleurs, « la multiplication et l'influence croissante des Organisations internationales non gouvernementales (OING) constituent un autre facteur de nouveauté. Chez les catholiques, à côté des Organisations internationales catholiques (OIC), sont apparus les nouveaux mouvements et les communautés nouvelles (le Conseil pontifical pour les Laïcs en a réuni plus de 120 le 3 juin 2006), dont beaucoup ont déjà obtenu ou sont en instance de demander, pour divers organismes et sous diverses formes, le statut consultatif. S'y ajoutent les ONG liées aux Communautés religieuses, et beaucoup d'autres qui s'occupent des questions liées à la famille, aux biotechnologies, au « pro-life », ainsi que des organisations de bénévoles et de coopération qui se reconnaissent dans l'Église catholique ou qui font référence à elle. La présence catholique au niveau international non-gouvernemental se caractérise donc par un processus de croissance du nombre des organisations et de leur diversité, y compris une certaine dispersion et une fragilité des perspectives¹... »

Nouvelles collaborations au sein du CCIG

Face à cette présence accrue des OING, et singulièrement des organisations non gouvernementales catholiques, le Centre de Genève a vu un accroissement et une diversification significative de ses missions.

En effet, « une forme éminente de l'activité internationale des chrétiens est sans aucun doute la collaboration qu'ils fournissent, individuellement ou en groupes, aux institutions créées ou à créer qui visent à développer la coopération entre les nations² ».

Comment répondre aux besoins de nouvelles collaborations de ces nouveautés ? Deux décisions ont eu des répercussions également décisives sur la vie des OIC et des Centres au cours de cette période.

- L'AG de la Conférence des OIC de Jérusalem, en novembre 2005, avait décidé, à une grande majorité, la constitution d'un Groupe de Travail dont les objectifs étaient de redéfinir d'une part les missions de la Conférence, d'autre part ses relations avec le Saint-Siège, et de réfléchir et proposer à la prochaine AG une nouvelle organisation de la Conférence.

- Par ailleurs, en novembre 2006, le Saint-Siège a décidé de réunir à Rome un Forum des OING d'inspiration catholique ; celui-ci s'est tenu du 30 novembre au 2 décembre 2007 en présence de quelques 90 organisations catholiques ou d'inspiration catholique.

Les activités du CCIG en 2007 et 2008

Au cours de cette période, le CCIG a été étroitement associé aux différentes réformes entreprises tant au niveau de la Conférence des OIC par le Groupe de travail sur le Futur de la COIC, qu'à celles proposées par le Saint-Siège aux OING d'inspiration catholique puisque il était représenté au GT chargé de préparer le Forum. Les déplacements ainsi que le nombre de réunions hors CCIG ont été très nombreuses. De ce fait, les activités habituellement organisées par le CCIG, tel que les Colloques, les sessions de préparation aux réunions internationales (Droits de l'homme, BIT, OMC) ont été moins nombreuses, de même que les réunions mensuelles du Bureau >

> du CCIG qui ont pratiquement été abandonnées pendant toute cette période.

A. Les activités propres au CCIG

• **Les Colloques du CCIG** : L'AG de juin 2007 avait décidé que le CCIG devait diminuer le nombre de ses Colloques et favoriser une audience plus « professionnelle » et plus ouverte aux fonctionnaires internationaux, aux ONG et mouvements œcuméniques.

Les liens que le CCIG a développé au cours de l'année 2007 avec des ONG d'inspiration catholique récemment installées à Genève favorise cette ouverture.

En effet, ces organisations sont arrivées à Genève afin d'intensifier leurs activités de plaidoyer auprès du Conseil des droits de l'homme. Ces OING catholiques se retrouvent au CCIG pour réfléchir ensemble sur les thèmes d'intérêt commun. Elles ont ainsi souhaité que l'année 2008, marquée par le 60^e Anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, soit l'occasion d'une réflexion partagée sur les nouvelles interprétations données aux fondements de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et leur validité au regard de la lettre et surtout de l'esprit de ces textes. En effet, les représentants de ces OINGC, chrétiens engagés dans le monde international, se sentent interpellés par ces relectures de textes fondamentaux. Beaucoup d'entre eux souhaitent profiter de cette année jubilaire pour se mobiliser et défendre la pérennité des fondements de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le premier Colloque sur ce thème fut animé par le Père Gabriel Nissim, président du groupe des ONG « Droits de l'Homme » au Conseil de l'Europe. Il y représente l'OIC SIGNIS.

Au cours du second semestre 2007, le CCIG n'a pas pu organiser de « Colloques ».

• **Les Bulletins du CCIG** : ils renforcent la visibilité du CCIG auprès d'un public élargi (plus de 1100 adresses) en ce qui concerne ses activités : session de formation, activités des institutions internationales, etc. Il y a eu 4 Bulletins en 2007 : celui de mars (N° 14) était consacré au Rapport d'activités du CCIG pour 2006, le n° 15 de juillet traitait de sujets liés aux activités des institutions internationales à Genève, le n° 16 d'octobre sur les droits de l'enfant préparait la session de formation de novembre et le n° 17 de décembre présentait les conclusions du Forum de Rome.

• **Le site WEB** : En novembre le site du CCIG a été supprimé par l'hébergeur. Nous avons donc

dû en recréer un nouveau qui conserve la même adresse : www.ccig-iccg.org. Le webmaster a amélioré l'arborescence des chapitres pour la rendre plus claire ; les documents y seront introduit sous la forme PDF.

Le nouveau site devrait être opérationnel d'ici la fin du mois de février.

• **La session de formation aux réalités internationales** organisée en novembre 2007 à la Maison des Associations portait sur les Droits de l'enfant. Une trentaine de participants ont écouté les contributions des intervenants (le nonce Mgr Tomasi, Cécile Trochu de l'OMCT, Divinia Overt de Interagency Panel on Juvenile Justice, de Thierry Prado et une de ses collègues du Haut Commissariat aux droits de l'homme); ils ont participé aux tables rondes animées par le BICE, les Frères Maristes, Franciscans International, OIDEL. Le modérateur de cette session, Donal Leader, est le directeur de l'ONG Edmond Rice/Christian Brothers à Genève. Les conclusions de cette session ainsi que les propositions de suivi de cette session se trouvent sur le site web du CCIG.

• **Les réunions du Comité exécutif du CCIG** : le Comité s'est réuni 4 fois entre l'AG 2007 et celle de 2008 : septembre 2007, janvier, mars et mai 2008. Outre les questions administratives, les membres du Comité ont plusieurs fois été sollicités pour donner leur avis sur l'évolution des réformes de la COIC et les attentes du Forum de Rome.

B. Activités de coordination liées à la présence des OING d'inspiration catholiques

• **Déjeuners du CCIG** : Depuis le mois d'octobre 2006, le nombre croissant d'OING d'inspiration catholique a incité le CCIG à renouer avec les « Déjeuners des OIC » dont la tradition avait été abandonnée depuis le décès de Marcel Furic. Ainsi, quatorze « Déjeuners des OIC » ont été organisés par le CCIG entre octobre 2006 et avril 2008 rassemblant régulièrement les représentants des OING d'inspiration catholique à Genève, un représentant de la nonciature, et quelques experts dont les membres du Comité du CCIG, soit environ une vingtaine de personnes. Les participants qui apprennent à se connaître personnellement commencent à tisser des liens et des relations de travail entre eux puisqu'ils partagent et défendent les mêmes valeurs : tous mettent la personne humaine au centre de leurs activités de plaidoyer auprès principalement du Conseil des Droits de l'Homme ;

ils portent devant cette instance le témoignage des souffrances subies par des personnes très vulnérables et démunies, parmi les plus pauvres victimes des violations des droits humains. Depuis juin 2007 les OING d'inspiration catholique ont préparé ensemble les principales rencontres internationales programmées à Genève. Cette mobilisation, ces échanges ont commencé à porter des fruits.

• **Conseil des Droits de l'Homme - Déclarations écrites** : A l'occasion de la 7^e Session du Conseil des droits de l'homme, en mars 2008, le groupe a préparé et soumis deux « Déclarations écrites ». La première qui portait sur les droits de l'Enfant « Requête pour une meilleure protection des enfants exploités au travail et des enfants en conflit avec la loi fut soutenue par 47 OING catholique ».

La seconde s'intitulait « Humanitarian and Human Rights : Situation in Post-electoral Situation in Kenya » ; elle fut signée par 7 OING.

• **Conseil des Droits de l'Homme - Evènements parallèles** : La réunion du Conseil des Droits de l'Homme est aussi l'occasion pour les ONG d'attirer l'attention des participants sur des situations particulièrement urgentes. Pour ce faire, elles organisent des réunions informelles ouvertes à tous dans les locaux des Nations Unies. Les informations relatives à ces réunions sont diffusées par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme à tous les participants aux sessions. Le groupe des OING d'inspiration catholique a donc organisé différentes réunions avec d'autres partenaires, et en particulier : Les enfants dont les parents sont en prison (BICE + Quakers), L'extrême pauvreté et les Droits de l'Homme (Caritas Internationalis, Franciscans International, ATD Quart Monde, Points Cœur, Pax Romana), Humanitarian and Human Rights situation in Post-electoral Kenya (Pax Romana, Franciscans International, Caritas Internationalis, Action de Carême, CCIG), Dialogue Interculturel et Interreligieux, quelles pratiques ? (OIDEL, New Humanity, BICE, CCIG, Chaire UNESCO Citoyenneté et Liberté culturelle, Collège Universitaire Henri Dunant, Points Coeur, Women's Board).

Le CCIG a apporté sa contribution à ces diverses activités et s'est associé à certaines d'entre elles.

• **Préparation d'autres événements** liés au 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (2008) et au 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant (2009).

C. Autres activités auxquelles le CCIG a été associé

• **La Conférence des OIC** : Depuis l'AG de la COIC de Jérusalem de décembre 2006, le CCIG est chargé du secrétariat de la COIC et de son Comité de coordination ; il est également membre du GT du Futur.

• **Comité de coordination de la COIC** : De janvier 2007 à juin 2008, le Comité de coordination s'est réuni huit fois, à Bruxelles, Paris ou Genève.

• **Groupe de travail du Futur** : Entre janvier et septembre 2007 le GT s'est réuni cinq fois en dehors du Comité de coordination auquel il a fait régulièrement rapport.

Depuis cette date, c'est le Comité de coordination qui assure le suivi de ce travail.

Le GT avait pour mission de préparer un rapport qu'il a soumis à l'AG de la COIC en juin 2007 : il a redéfini les missions de la Conférence, proposé une nouvelle structure très allégée et un nouveau nom à la Conférence des OIC pour permettre son ouverture à d'autres ONG en vue de la constitution d'un réseau d'OING catholiques travaillant sur quelques thèmes d'intérêt commun : mettre l'être humain et en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables au centre de ses activités (droits de l'enfant, éducation, migrations, santé/SIDA, éventuellement échanges).

Après avoir adopté ce rapport, l'AG de Paris a demandé au Comité de coordination de rédiger de nouveaux statuts qui prennent en compte les propositions du GT. Les liens avec les Centres internationaux n'ont pas été redéfinis ; chaque centre aura la possibilité de conclure des accords de partenariat avec cette nouvelle entité.

Depuis l'AG de Paris (juin 2007), c'est le Comité de coordination qui pilote ce projet, seul projet financé par la COIC en 2007-2008. L'AG de la COIC de juin 2008 devra décider soit de la création d'un Réseau catholique international « Présence catholique internationale » qui prendra la suite de la COIC, soit de la dissolution pure et simple de la COIC.

Assemblées générales de la COIC : juin 2007 et juin 2008. La préparation des documents et de leur diffusion auprès des membres de la Conférence des OIC incombe au CCIG.

• **Le Forum des OING d'inspiration catholique** : Ce projet émane de la Secrétairerie d'Etat et du Conseil pontifical pour les laïcs (CPPL).

Le Forum devrait donc être le lieu de rencontre d'OING catholiques, présentes et actives dans le cadre des institutions internationales et suscep-

tible d'apporter, en collaboration avec d'autres OING et les nonces, des contributions concrètes aux questions débattues dans le cadre des organisations intergouvernementales.

Ce réseau est composé des anciennes OIC, des congrégations religieuses et des nouveaux mouvements d'inspiration catholique qui ont des statuts consultatifs auprès de diverses instances internationales et qui, dans ce cadre, souhaitent travailler d'une manière plus concertée. A Genève, Mgr Tomasi, nonce apostolique, a vivement incité les OING d'inspiration catholique travaillant auprès des institutions internationales à se regrouper autour du CCIG pour constituer un groupe de travail pilote.

• **La création du Conseil des droits de l'homme** : C'est un organe de l'AG des Nations Unies composé de 47 Etats membres. Les cinq premières sessions du Conseil ont été principalement consacrées à la mise en place de ses institutions ; le 18 juin 2007, il a adopté la Résolution 5/1 intitulée « Mise en place des institutions du Conseil des Droits de l'Homme ».

Pendant la période de mise en place des organes du Conseil, entre juin 2006 et la fin de l'année 2007, le CCIG a participé régulièrement aux réunions de travail et/ou d'information organisées par la CONGO (Conférence des ONG représentées à l'ONU) auxquelles participaient bien souvent le président du nouveau Conseil, des membres du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, des OING participant à la mise en place des structures du Conseil (dont Pax Romana et Franciscans International).

Du fait de ces changements de structures, les représentants des OIC qui avaient l'habitude de participer aux sessions de la Commission des Droits de l'Homme et de sa Sous-Commission ne sont pas venus à Genève de juin 2006 à novembre 2007.

Par contre, au cours de la même période, des représentants de nouvelles OING d'inspiration catholiques, venus s'installer à Genève pour prendre une part active aux diverses sessions annuelles du Conseil ont participé aux rencontres organisées par le CCIG.

D. Conclusions

Le CCIG a donc été littéralement propulsé au « centre » de ces projets de réformes des structures régissant les relations entre d'une part les organisations non gouvernementales catholiques entre elles et, d'autre part entre ces organisations et les différentes instances que sont le Saint-

Siège, les institutions internationales inter ou non gouvernementales ou la Conférence des OIC. C'est avec l'aval de son Comité exécutif que le CCIG a apporté sa contribution à ces différentes activités. Elles lui ont apporté une ouverture inespérée en direction des institutions internationales et des OING d'inspiration catholique travaillant dans ce cadre.

La portée d'un tel développement fut déjà évoqué de manière prophétique par le Concile Vatican II, qui a encouragé l'action internationale des fidèles laïcs : « Une forme éminente de l'activité internationale des chrétiens est sans aucun doute la collaboration qu'ils fournissent, individuellement ou en groupes, aux institutions créées ou à créer qui visent à développer la coopération entre les nations. Capables de rendre de multiples services pour la construction d'une communauté des nations dans la paix et la fraternité, les diverses associations catholiques internationales doivent être consolidées par l'accroissement du nombre des collaborateurs bien formés, l'augmentation des subsides dont elles ont besoin, et par une coordination appropriée des forces »³. ■

1- 80^e Anniversaire de la Conférence des OIC (Paris, juin 2007). Intervention de la Dotoressa Fermina Alvarez Alonso, Représentante de la Secrétairerie d'Etat, Section pour les Relations avec les Etats.

2-Message de la Secrétairerie d'Etat à la Conférence des Organisations Internationales Catholiques présenté par son excellence Mgr Pietro Sambi, Nonce Apostolique à Jérusalem. AG de la COIC, décembre 2005

3-CONCILE CECUMÉNIQUE VATICAN II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps **Gaudium et spes** (GS), n. 90. Rôle des chrétiens dans les institutions internationales.

AG 2008 DU CCIG

La prochaine Assemblée générale de l'Association du CCIG aura lieu le **mercredi 28 mai à 18.00** au CCIG.

Elle sera suivie d'une Conférence de Richard Werly, correspondant pour les affaires européennes du Temps, sur le thème : « Religions, facteur de Paix ou d'Intolérance en Europe »

Pour plus de détails, se référer au site du CCIG : www.ccig-iccg.org

Human Rights Council - 7th regular session - 3 to 28 March 2008

Human Rights Council adopts 36 resolutions, extends mandates of 13 special procedures and establishes new mandate to safe drinking water

United Nations Secretary-General Ban Ki-moon opened the session, stressing that to make human rights a reality for all, clear commitments and clear accountability for those commitments were needed. The Universal Periodic Review (UPR), which the Council was about to embark on, was conceived to prompt, support, and expand the promotion and protection of human rights on the ground. He stressed that no country, however powerful, should escape scrutiny of its record, commitments and actions on human rights. During this session, the Council heard a presentation by the High Commissioner for Human Rights, Louise Arbour, of the annual report on the activities of her Office, in which she announced that she would not seek a second term when her mandate expired at the end of June 2008

Special Procedures - During the session, the Council continued the review, rationalization and improvement of mandates of its Special Procedures. Following the reviews, it decided to extend for three years the mandates of its Independent Experts and Special Rapporteurs on the effects of foreign debt and the full enjoyment of all human rights; on human rights and international solidarity; on minority issues; on human rights defenders; on the sale of children; on child prostitution and child pornography; on violence against women; on the right to freedom of opinion and expression; on contemporary forms of racism; as well as the Working Group on enforced and involuntary disappearances, and the Working Group on the use of mercenaries as a means of violating human rights. It also decided to extend for one year the mandates of Special Rapporteurs on the situation of human rights in the DPR of Korea and in Myanmar; and of the Independent Expert on the situation of human rights in Somalia. The Council did not renew the mandate of the Independent Expert on the situation of human rights in the DR Congo. It established the mandate of an Independent

Expert on human rights obligations related to access to safe drinking water and sanitation.

Elections and nominations - The Council elected the members of its 18-members Advisory Committee which will meet for the first time from 4 to 15 August 2008. The Council also approved candidates for its Special Procedures on the right to adequate housing, the right to food, human rights of indigenous people, sale of children, effects of economic reform policies, human rights in Myanmar, in the Palestinian territories, human rights and extreme poverty, contemporary forms of slavery, arbitrary detention, enforced disappearances, people of African descent, human rights in Somalia and human rights defenders.

Adoption of texts - The Council adopted texts on a global call for concrete action against racism ; on the freedom of opinion and expression ; on the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance; on the effect of climate change on the enjoyment of human rights; on the role of good governance in the promotion and protection of human rights; on the enhancement of international cooperation in the field of human rights; on the human rights situation in Palestine and other occupied Palestinian territories; on the protection of human rights and fundamental freedoms while countering terrorism; on human rights of persons with disabilities; on human rights and arbitrary deprivation of nationality; on the right to food; on prevention of genocide; on human rights and extreme poverty; on missing persons; on the rights of the child; on combating defamation of religions; on the composition of the staff of the Office of the UNHCHR.

Reports by mandate holders - At the beginning of the session, after the High-level segment, in which 67 high-level dignitaries participated, the Council heard reports by mandate holders. It also heard reports from the country mandates for the DPR of Korea, Myanmar and Sudan.

Other reports - The Council heard from the Adviser of the S.G. on the prevention of genocide, and, in the context of the follow-up of the Durban Declaration and program of Action, from the Intergovernmental Working Group for their implementation, the Independent expert on the

human rights situation in the DR of Congo, the Working Group on people of African descent, and the Ad Hoc Committee on the elaboration of complementary standards (for the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination). It also held dialogues with the mandates on Cambodia, Liberia, Somalia as well as the Board of Trustees of the Voluntary Fund for Technical Cooperation in the Field of Human Rights, in the context of a debate on technical assistance and capacity building.

Source : United Nations, Geneva, March 2008
UNHCHR web site : www.ohchr.org

Association internet pour la promotion des DH
www.aidh.org ■

Message de 4 jeunes polonais venus à Genève pour participer à la Rencontre de Taizé du 28 décembre 2007 au 1er janvier 2008

Hallo, Now, we can just remember this amazing views from Gex or Genève ! This Taizé was great experience!

We add few our reflection about TAIZE. We think that English version will be ok: We greet you from Poland Sabina, Katarzyna, Bogdan, Jakub

English version Taize" is a huge mental experience for me. Prayer seems to be completely different than every day's prayer in a home. We're praying with ten thousands of people from whole world, who are situated in the same place. A atmosphere in meeting place is amazing and unforgettable. It's hard to imagine that 40 thousands people are praying to the God in the silence together. I could consider words of gospel more deeply. This is an experience, which will stay in my heart to the end of my whole life. "Taize" caused that I've enriched spiritually and culturally also, because I saw many beautiful places and I met great people.

Polish version Jest to dla mnie ogromne przeżycie wewnętrzne. Modlitwa wygląda zupełnie inaczej niż na co dzień w domu. Modlimy się wraz z dziesiątkami tys. osób z całego świata znajdujących się w tym samym miejscu. Dużo rolę odgrywa nastrój skupienia panujący na halach. Jeżeli człowiek pomyśli sobie, że 40 tys. osób modli się w ciszy do Boga jest to przeżycie, które ciężko wyrazić słowami. Głębiej rozważa się słowa czytanych fragmentów ewangelii. Dzięki taizé poza wzbogaceniem duchowym można również wzbogacić się kulturalnie zwiedzając miasta w których odbywają się spotkania, a także poznać wspaniałych ludzi.
(Pardon pour l'orthographe).

COORDONNÉES DU CENTRE

Centre Catholique International de Genève
1 rue de Varembe Case postale 43 CH - 1211 Genève20

Tél. : 00 41 22 734 14 65

Fax : 00 41 22 734 08 78

E-mail : ccig@bluewin.ch Web : www.ccig-iccg.org

Rédacteur responsable Hélène Durand Ballivet